

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le 5 novembre 2019, à 19h00, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Daniel TABARY, en suite de convocation en date du 1^{er} novembre, adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.
Etaient présents : tous les membres en exercice à l'exception de J. CARUEL et C. DESCAMPS absents excusés

Monsieur GLAUDE est nommé secrétaire.

Objet : Avis sur l'exploitation d'un parc éolien

La séance ouverte, le Maire présente la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de BANCOURT.

Il demande aux membres du Conseil présents de donner leurs avis sur l'installation classée pour la protection de l'environnement, concernant l'implantation d'un parc éolien par la société « Enertrag Sud Artois I ».

Après discussions, le conseil donne un avis **défavorable** à ce projet et autorise le maire à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits par les membres présents du conseil municipal qui ont signé au registre.

Le Maire

Daniel TABARY



Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 9
Vote : contre : 9 pour : 0 abstention : 0
Date de convocation : 1^{er} novembre 2019

Certifiée rendue exécutoire après son envoi en préfecture et sa publication le 7 novembre 2019

